

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 mars 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **42**
Nombre de représentés : **8**
Nombre d'absents : **14**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT CINQ MARS à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_018_CC_3
*Désignation d'un représentant de l'EPCI
au sein du Conseil d'Administration de la
SEMOP Eaux de La Possession*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE

Nombre de votants : 50

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 mars 2024

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
01/04/2024

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - M. Jacky CODARBOX - Mme Jocelyne JANNIN

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Julius METANIRE procuration à M. Michel CLEMENTE - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Henry HIPPOLYTE procuration à Mme Jasmine BETON - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Danila BEGUE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2024

AFFAIRE N°2024_018_CC_3 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'EPCI AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEMOP EAUX DE LA POSSESSION

Le Président de séance expose :

Conformément à la loi n°2015-991 du 07 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi Notré, le Territoire de l'Ouest exerce la compétence « eau potable » depuis le 1^{er} janvier 2020. Au 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'Agglomération s'est substituée aux communes jusqu'alors compétentes.

Le Territoire de l'Ouest est alors devenu actionnaire de la SEMOP Eaux de La Possession au côté de la société RUNEO (filiale de Veolia Eau).

La SEMOP a été constituée en application des articles L1541-1 et suivants du code Général des Collectivités Territoriales.

En application de l'article 11 des statuts de la SEMOP, la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 membres :

- 3 administrateurs représentant la collectivité ;
- 3 administrateurs représentant l'opérateur.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée délibérante de la collectivité, pour ceux qui la concernent. Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, le vote se fera à bulletin secret, sauf si, à l'unanimité des votes, les membres renoncent au secret. Le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L1541-1 du CGCT, désignera son Président parmi les administrateurs du TCO.

Par délibération n°2021_002_CC du 15 février 2021, Mme Marie Josée MUSSARD-POLEYA avait été désignée représentante du TCO au sein du Conseil d'Administration de la SEMOP Eaux de La Possession. Suite à sa démission, il convient de désigner un représentant de l'EPCI au sein du Conseil d'Administration de la SEMOP Eaux de La Possession pour la remplacer.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 3 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- DÉSIGNER M. Maxime FROMENTIN au sein du Conseil d'Administration de la SEMOP Eaux de La Possession en remplacement de Mme Marie Josée MUSSARD-POLEYA.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président